

Expression (s)



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLICIEN - N° 9 - OCTOBRE 2023



Les habitants
investissent les Jardins
du couvent



RÉUNION PUBLIQUE

**24 novembre à 20 h,
salle des fêtes**

NOUVELLE SECRÉTAIRE À LA MAIRIE



Bienvenue à **Alexia Chirol** qui rejoint l'équipe des secrétaires de mairie avec un poste à mi-temps. Elle est plus spécifiquement chargée du planning des salles communales, du cimetière et des annonces sur le panneau lumineux. Alexia est présente les lundi, mardi et vendredi matin ainsi que le jeudi toute la journée.

ACTUALISATION DES ADRESSES POSTALES

La Poste demande à tous les habitants de mettre à jour leur adresse postale auprès des organismes (banques, santé, Trésor public...)



Yann Eyssautier
Maire de Saint-Félicien

ÉDITO



Après la période estivale riche en animations dans notre village, chacun est désormais installé dans le rythme de cette nouvelle année scolaire.

Je remercie d'ailleurs chaleureusement tous les bénévoles des associations qui ont repris en main leurs activités. Alors que les divers écrans et réseaux sociaux battent leur plein, la vie associative offre un vrai réseau social, et nous l'encourageons. La municipalité et les employés communaux s'attachent en effet à répondre au mieux aux différents besoins. De plus, une subvention municipale peut être accordée à une association pour participer à son fonctionnement et à ses animations dans le village. L'hiver arrivant, je rappelle de bien respecter les consignes pour économiser l'énergie, notamment celles concernant la lumière et le chauffage.

Nous sommes heureux d'annoncer l'aboutissement de plusieurs projets rendus complexes par les diagnostics, la réglementation, la présence de réseaux ou la configuration du terrain : le terrain multisports et l'espace de glisse (skate-park), l'accès à la nouvelle caserne des pompiers, le chauffage de l'église, la rénovation de la salle des aînés et l'accessibilité à la mairie.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouveaux élèves des écoles, aux nouvelles activités commerciales et aux nouvelles associations : votre arrivée contribue au dynamisme de notre village !

Je vous souhaite une bonne lecture en attendant d'échanger avec vous lors d'une **réunion publique, le vendredi 24 novembre à 20h.**

« Nous encourageons la vie associative qui offre un vrai réseau social. »



AMÉNAGEMENT

Salle des aînés (1)

Après les délais d'instruction du permis de construire, des différents diagnostics obligatoires et de l'appel d'offres, les travaux d'aménagement de la salle des aînés devraient commencer début 2024. Ils incluront l'accès des personnes à mobilité réduite à la mairie et à la salle des aînés.

Ancienne chapelle du couvent (2)

Les plans du projet de transformation de la chapelle en salle de spectacle et lieu d'exposition ainsi que le montage financier ont été présentés en conseil municipal. Le permis de construire sera déposé prochainement. Les travaux sont prévus pour 2024.

Chauffage de l'église

Des radiants infrarouges verticaux pour un montant de 17 648 € HT seront installés en novembre. Un appel aux dons, avec reçu fiscal, est lancé par la Paroisse Saint-François-Régis, 9 place de l'église 07290 Quintenas. Préciser « Don pour le chauffage de l'église de Saint-Félicien » et chèque à l'ordre de l'ADVI. Le reste à charge sera partagé entre la Paroisse, l'Évêché et la Commune.

Cabinet médical

Pour économiser l'énergie, des travaux d'isolation sont en cours dans l'ancienne cure, actuellement occupée par les médecins. Des menuiseries ont été changées et les greniers au-dessus des cabinets seront isolés avant l'hiver.

VOIRIE

Programme 2023

Les investissements sont importants et restent conséquents sur le budget communal. Le programme 2023 est très complet : reprise des enrobés rue du Pont-Vieux, réfection de la route du Balayn et de plusieurs sections de la route de Nozières, reprise de chaussée, route de la Gaye, avec le goudronnage du virage de Granget élargi et sécurisé. Ces chantiers en cours sont réalisés par l'entreprise EVTP.

Accès caserne des pompiers (3)

La nouvelle caserne pose des problèmes d'accès. Après négociation avec les services du Département, le SDIS et la Commune, l'accès se fera par la bretelle de la route départementale 234 avec un élargissement de la voie et une signalisation efficace pour sécuriser le carrefour. Le bureau d'étude GEOA et l'entreprise Astier ont été retenus pour ces travaux en cours.

LA MAISON DE SANTÉ, ÇA AVANCE! (5)

ARDÈCHE HABITAT, LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LA MUNICIPALITÉ SE SONT RENCONTRÉS POUR ÉTUDIER LES PLANS PROPOSÉS PAR L'ARCHITECTE. SAINT-FÉLICIEN PROPOSERA UNE OFFRE DE SOINS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION. LA CONSTRUCTION DE CETTE MAISON DE SANTÉ EST ENTIÈREMENT FINANCÉE PAR ARDÈCHE HABITAT ET N'A DONC AUCUN IMPACT SUR LE BUDGET COMMUNAL.

CHIENS ERRANTS

Les attaques se répètent (4)

Au printemps dernier, des chiens divagants ont attaqué des troupeaux de brebis. En 8 ans, ces attaques, inacceptables et portant atteinte au travail des éleveurs, ont concerné 310 animaux. Nous demandons aux propriétaires de chiens de redoubler de vigilance : les chiens doivent être obligatoirement pucés et sous surveillance.

DÉNOMINATION

Nouveau nom pour l'école publique

Après concertation des parents, les enseignantes ont proposé quatre noms pour l'école publique. Le conseil municipal a choisi celui de Michèle Bernard, compositrice et interprète

locale. Cette année, les enfants travailleront ses textes en musique avec Éléonore Houdayer, intervenante musicale en milieu scolaire, afin de préparer un spectacle pour l'inauguration. Un concert de l'artiste est également prévu.

LOISIRS

Un nouveau centre aéré !

L'appel à projet lancé par Arche Agglo pour un centre de loisirs sur le bassin de vie de Saint-Félicien a été une réussite : le centre socio-culturel de Tournon a été retenu et les 3 semaines proposées cet été ont été très appréciées par les enfants et les parents. Le nouveau centre aéré est présent pendant les vacances de la Toussaint, de février et d'avril.

LE CAMPING DE PIERRAGEAIS : FIN DES PROCÉDURES

Toutes les procédures judiciaires en cours sont abandonnées. Suite à une médiation proposée par le tribunal administratif de Lyon entre la SAS Domaine de Pierrageais et la Commune, un accord a été trouvé permettant de sortir d'une situation complexe.



Le 29 septembre, les clés du camping ont été restituées à la municipalité.

Retour sur l'historique des faits : le Conseil d'État dans sa décision du 21 décembre 2022 a reconnu que l'espace de Pierrageais relevait du domaine public de la commune. Par conséquent le bail commercial, signé par l'ancienne municipalité avec la SAS Domaine de Pierrageais, n'était pas légal.

Toutefois le Conseil d'État a considéré que la SAS Domaine de Pierrageais n'était en rien responsable de cette décision illégale prise par l'ancien maire.

À l'évidence le titulaire du bail commercial devait bénéficier d'une indemnité, compte tenu de la valeur du fonds de commerce

et des travaux réalisés sur le site. Une médiation a donc été acceptée par les deux parties. Le tribunal a nommé l'expert judiciaire chargé d'établir la valeur du fonds de commerce et des travaux réalisés par le gérant du domaine de Pierrageais.

Cette indemnité se monte à 159 551 €, ce qui est élevé, mais c'est la conséquence d'une mauvaise décision, contraire à la loi : le camping, la piscine et l'ensemble du site avaient été privatisés.

La Mairie retrouve la maîtrise du site et a recruté un gérant dans le cadre d'une délégation de service public, ce qui lui permet un contrôle de la gestion du camping.

Des projets sont déjà en cours : aménagement d'une aire de camping-cars ; plantation de végétaux sur les plateformes du haut ; aménagement de la prairie désormais réouverte à tous (tables et bancs ; jeux d'enfants...).

Nous sommes conscients des dépenses engagées du fait des procédures judiciaires et de l'indemnité, cependant c'était la seule solution pour conserver notre camping municipal avec la piscine.

Pour permettre le paiement de l'indemnité, une décision modificative du budget a été votée à l'unanimité par le conseil municipal.



Les Jardins du couvent sur le devant de la scène

Lors de la Journée du patrimoine, le 17 septembre, les Jardins du couvent ont occupé la place d'honneur. Désormais ouverts au public, ils sont devenus, le temps d'une journée, le lieu de rassemblement et de festivités autour du thème *Saveurs et savoir-faire*.

L'aménagement des Jardins du couvent est une belle réussite, source de bien-être pour tous les San-Farcios qui sont de plus en plus nombreux à en profiter.

Dès 8 heures, un marché des producteurs attirait de nombreuses personnes, ravies d'effectuer leurs achats dans le superbe cadre verdoyant des Jardins du couvent. Des artisans s'étaient ajoutés pour l'occasion : vannerie, céramique, patchworks... Un stand particulier accrochait le regard, celui de l'entreprise Romais, venue de Béjaïa en Kabylie, proposant ses différents vinaigres, confitures et produits cosmétiques à base de figue de barbarie.

À 11 heures, les voix féminines du groupe Clume, invité par l'association Terroir Pays de Saint-Félicien, faisaient résonner leurs chants et

percussions devant une assemblée de plus de 150 personnes. À midi, 100 repas, finement préparés par Émilie Gevaux, de la cuisine Vol au vent de Pailharès, ravissaient les papilles. L'attraction de l'après-midi fut l'inauguration de la consœurie du Caillé doux de Saint-Félicien, orchestrée



par Isabelle Thomas, de l'association Terroir Pays de Saint-Félicien : treize personnes ont reçu la cape verte et la médaille, symboles de ce lien corporatif.

La cérémonie se terminait avec l'artiste Gérard Morel, interprétant brillamment sa chanson sur la caillette et le Caillé doux... de Saint-Félicien !

L'affluence s'est maintenue lors de l'exposition à la chapelle *Paysages du Pays de Saint-Félicien* et au cours des visites guidées des Jardins du couvent par l'atelier Bivouac, de la future brasserie et de la Maison Charles-Forot.



La soirée prenait fin avec de la musique irlandaise, Silène & the Dreamcatchers, groupe proposé par la SMAC en partenariat avec la Mairie. Les talentueux musiciens, installés sur la belle plate-forme en bois face aux jardins, ont rassemblé plus de 200 personnes.

UN SITE INVESTI PAR LES HABITANTS

400 personnes environ se sont retrouvées dans les Jardins du couvent pour fêter ce patrimoine vivant sous un soleil radieux. Ce fut l'occasion pour beaucoup de découvrir ou de redécouvrir ce site magnifique et de susciter chez quelques-uns la motivation d'y poursuivre des aménagements, l'objectif étant bien que la population puisse s'approprier ces espaces verts.

5 à 8 paysagistes ont animé les chantiers participatifs
200 personnes au concert de musique irlandaise
100 repas servis lors de la Journée du patrimoine
400 personnes pour la Journée du patrimoine

UNE MOBILISATION IMPORTANTE POUR UNE JOURNÉE RÉUSSIE

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont participé à la réussite de ce projet :

- L'association du marché des producteurs
 - Le syndicat de défense et de promotion du Caillé doux de Saint-Félicien
 - Terroir Pays de Saint-Félicien
 - Parlarem en Vivarés
 - Écolocos
 - L'atelier Bivouac
 - L'association de la Daronne
 - La Maison Charles-Forot
 - La brasserie Longue Vie
 - La SMAC 07 (Scène de musiques actuelles de l'Ardèche)
 - Annette Mourier, Philippe Bouvet, Jean-Claude Nicolas, Émilie Gevaux
- Sans oublier toutes celles et ceux qui ont prêté main-forte pour que cette journée soit mémorable... et elle le fut !



La consœur du Caillé doux de Saint-Félicien



Exposition *Paysages du Pays de Saint-Félicien* à la chapelle





LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES JARDINS DU COUVENT

● **Novembre 2021** : réunion publique de lancement et conception en concertation avec les habitants ; réalisation de plans et d'une maquette ; aménagement d'une allée

● **Mai 2022** : fabrication de bancs et de tables en bois massif ; création d'une ouverture rue de la Tissandre à partir du centre-bourg ; aménagement de jardins partagés à côté du cimetière des sœurs Saint-Joseph, en partenariat avec l'association Écolocos

● **Juillet 2022** : construction du mur en pierres sèches près de la statue Saint-Joseph

● **Novembre 2022** : pose de ganivelles (barrières en bois) ; plantation d'ornementales et de vivaces ; conception d'une fresque en mosaïque pour le bassin à partir des dessins des enfants des écoles ; atelier plantation avec les enfants de l'école privée

● **Mai 2023** : création d'une entrée route de Saint-Victor et d'un escalier d'accès en rondins ; pose de signalétique en fer forgé dans le village ; création d'un sentier à l'intérieur du parc des vaches et construction de passe-clôtures en châtaignier

● **Juillet 2023** : pose de la mosaïque du bassin, construction d'une plate-forme et de gradins pour des spectacles

● **Septembre 2023** : enduit du bassin et pose de la statue Saint-Joseph après rénovation ; Journée du patrimoine au couvent et dans les Jardins du couvent

Un grand merci aux employés communaux qui se sont fortement investis et ont apporté une aide précieuse pour les travaux ainsi qu'aux habitants du Pays de Saint-Félicien qui se sont mobilisés lors des chantiers participatifs.

L'ouverture et l'embellissement des Jardins du couvent ont été subventionnés par le programme européen Leader et le département de l'Ardèche, ce qui laisse à la charge de la Commune un montant de 42 600 euros.

L'ensemble de l'aménagement a été possible grâce à l'implication des habitants du Pays de Saint-Félicien dans le cadre de chantiers participatifs. Les paysagistes de l'atelier Bivouac (entre 5 et 8 personnes selon les chantiers) ont amené leur savoir-faire au cours des différentes phases du projet, sans compter leurs heures.



- 149 communes sur la zone de production
- 9 producteurs fermiers et 1 artisan
- 50 producteurs fermiers à démarcher
- 2 fromageries locales intéressées
- 50 tonnes par an de Caillé doux de Saint-Félicien à moyen terme

CAILLÉ DOUX DE SAINT-FÉLICIEN, UN PATRIMOINE VIVANT

Le Caillé doux de Saint-Félicien est un fromage pur chèvre, traditionnel et ancestral du Haut-Vivarais à pâte molle et blanche, à croûte fine et fleurie, au goût doux et léger...
Il mérite à coup sûr une AOP.

Ce fromage s'est longtemps appelé le *Saint-Félicien* sur les marchés de Saint-Félicien, Lamastre, Annonay, Privas ou encore Aubenas. Il s'obtient par une technique traditionnelle, décrite en 1600 par Olivier de Serres et toujours utilisée aujourd'hui, le caillage présure : emprésurage à chaud, tranchage, moulage, salage, retournement. Il a favorisé l'essor de la profession des coquetiers qui collectaient et expédiaient les fromages. Une demande d'Appellation d'origine protégée (AOP) a été déposée, le 4 septembre 2023, par le Syndicat de défense et de promotion du Caillé doux de Saint-Félicien auprès de l'Institut national d'appellation

d'origine (INAO). Il répond à tous les critères : un terroir identifié, un fromage traditionnel ancré dans l'histoire locale, un savoir-faire transmis de génération en génération, une volonté de poursuivre les travaux engagés par le syndicat créé en 1980.

L'obtention de l'AOP permettrait d'améliorer la valorisation et la notoriété de ce fromage dans un contexte d'incertitudes climatiques et de renchérissement des coûts, de développer sa production et de rendre notre territoire encore plus attractif.

Le dynamisme est lancé : le concours annuel à la fête de la chèvre et du Caillé doux de Saint-Félicien – organisé par le

Comité des fêtes, le nouveau logo et le nouveau stand, la création de la consœurerie du Caillé doux de Saint-Félicien dont le savoir-faire a été transmis par les femmes, la dégustation à l'Assemblée nationale, l'intérêt porté par la restauration et par des chefs étoilés, et le projet à l'étude d'une Maison du Caillé doux de Saint-Félicien.

L'obtention de l'AOP favorisera la valorisation et la notoriété du Caillé doux de Saint-Félicien tout en rendant le territoire plus attractif.

TOUR CYCLISTE FÉMININ INTERNATIONAL DE L'ARDÈCHE

UNE VITRINE POUR LA CAUSE FÉMININE



Ambiance festive au cœur du village, le dimanche 10 septembre, avec le départ de la 6^e étape du Tour cycliste féminin international de l'Ardèche et les nombreuses animations associées.

Après le succès de la 30^e édition de l'Ardéchoise nous avons eu le plaisir d'accueillir le TCFIA pour sa 21^e édition : plus de cent coureuses de toutes origines ont pris le départ à 13 h au centre du village. Le public a eu la chance d'assister ensuite à un rush avant qu'elles ne s'élancent à travers les terres d'Arche

Agglo pour terminer dans les belles collines de Tain-l'Hermitage. Cet événement, soutenu par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), a servi de tremplin dans notre village pour des animations

Une matinée festive et éducative autour des valeurs sportives et humaines

autour de la cause féminine. En juin, Lucile Fontanon, artiste plasticienne, a travaillé avec les deux écoles sur l'égalité femmes-hommes à travers un concours de dessins. Un de chaque école a été imprimé et porté par des enfants lors de la présentation des coureuses sur le podium de départ. Tous les dessins ont été exposés dans la salle des aînés où une conférence passionnante *Femmes, sports et féminisme* a été proposée par Élise Brunet-Crouzet, documentaliste en lycée.

Un banc peint en jaune, face à la mairie, a également été inauguré,

en partenariat avec l'association EndoFrance, pour faire connaître l'endométriose au public. Sur ce banc, un QR-code permet à toutes et tous d'en savoir plus sur cette terrible maladie dont souffrent 2 femmes sur 10.

La matinée s'est conclue par un moment convivial avec le pot annuel de la municipalité au centre du marché des producteurs dans l'ambiance rythmée, joyeuse et colorée offerte par La Frappe. Merci à Louis Jeannin, directeur du TCFIA, et aux 100 bénévoles qui l'entourent, de nous avoir donné l'occasion d'une matinée festive et éducative autour des valeurs sportives et humaines.

4 nouvelles installations

PÂTISSIER-CHOCOLATIER [1]

Dorian Boisset

Conducteur de ligne chez Valrhona à Tain-l'Hermitage, Dorian est aussi autoentrepreneur pâtissier-chocolatier à Saint-Félicien. À base essentiellement de produits locaux, il réalise tous types de pâtisseries, pour toutes occasions. FB : Les Douceurs de Dorian.

les-douceurs-de-dorian.webnode.fr – 06 44 17 01 88

ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES SOCIALES [2]

Céline Michaud

Responsable en Ardèche pour l'Association RONALPIA dont la mission est d'accompagner la création d'entreprises sociales répondant à un besoin local, Céline accompagne 6 porteurs de projets cette année ; le recrutement est relancé pour 6 autres.

RONALPIA – Espace de travail partagé, place de l'église à Saint-Félicien – celine.michaud@ronalpia.fr – 06 47 20 72 18

BÉBÉ MÈRE'VEILLE [3]

Caroline Bonnet

Titulaire d'un CAP Petite Enfance, Caroline a travaillé sur des microcrèches. En 2022, elle crée à Saint-Félicien l'association Bébé Mère'Veille. Elle propose un accompagnement, chez elle ou à domicile, aux futures mamans et également aux jeunes mamans isolées.

bebemereveille.wixwite.com/my-site – bebe.mere.veille@gmail.com – 06 81 59 36 44

WELLMEN ET FNM-CONSULT [4]

Christophe Constans

Marseillais et installé au village depuis 2020, Christophe possède deux sociétés : Wellmen, espace de bien-être sur la place de l'église, et FNM-Consult chargée de la commercialisation de matériel de bien-être pour les professionnels. Wellmen, 7 place de l'église, 04 75 06 58 30; FNM-Consult : 09 72 26 67 56

contact@fnm-consult.com – www.fnm-consult.com



[1]



[2]



[3]



[4]



City Park

Enfin les travaux commencent ! Premiers coups de pelle pour le skate-park et le terrain multisport. Les jeunes (et moins jeunes...) pourront venir y jouer dès le début de l'année 2024.



Décoration du village lors de l'Ardéchoise

Les ateliers participatifs, organisés à cette occasion, ont transformé Saint-Félicien en un village de fête. Un grand merci à l'Ardéchoise pour les matériaux offerts, aux bénévoles pour leur temps et leur bonne humeur, aux commerçants pour la décoration de leur vitrine. Saint-Félicien a reçu le diplôme des villages animés et décorés, décerné par l'Ardéchoise, avec une prime de 300 €. Une première !



Recrutement à l'école publique

Bienvenue à **Charlotte Hubert** (classe de GS/CP, ménage de la cantine, garderie du soir) et à **Élise Cote** (cantine des grands, ménage des classes du bas).



Des spectacles bien fréquentés

Cet été, vous avez été 1 200 à venir profiter des soirées culturelles. Le public, toujours plus nombreux, nous encourage à poursuivre notre programmation estivale.



Forum des associations

Le premier forum des associations du bassin de vie de Saint-Félicien, à l'initiative du Comité des fêtes et co-organisé avec la municipalité, le 7 septembre, a été une réussite. Rendez-vous l'année prochaine !



Un panneau d'information dédié aux associations

À l'entrée du village, un panneau d'affichage, offert par l'Ardéchoise, a été installé pour les associations. Pour une meilleure gestion, s'adresser en mairie avant d'afficher.



Dégustation du Caillé doux de Saint-Félicien à l'Assemblée nationale

Laurence Heydel Grillere, députée de l'Ardèche nord soutient la demande de l'obtention de l'AOP. Le maire, la 1^{re} adjointe et 4 producteurs ont présenté aux députés, le 17 octobre, ce fromage de chèvre emblématique.



Chantier participatif aux Jardins du couvent

Samedi 7 Octobre, des habitants s'étaient mobilisés pour enlever le lierre qui fragilise les murs de l'enceinte du Jardin du couvent dont les joints sont en mauvais état. Cette opération permettra de refaire les joints pour éviter des dommages importants.



Expressions municipales

MAJORITÉ MUNICIPALE

Les chantiers participatifs : une plus-value

Les deux élus de la liste Engagement et vitalité, présents aux conseils municipaux, affirment qu'il aurait mieux valu un prestataire indépendant pour l'ouverture des Jardins du couvent.

Nous affirmons que le travail de l'atelier Bivouac a été bénéfique pour le site et la population. Ce travail, avec les habitants volontaires de Saint-Félicien, et au-delà, s'est toujours fait en étroite collaboration avec les élus, les agents municipaux, les entreprises et les associations locales. Les chantiers participatifs ont ainsi permis l'appropriation des Jardins du couvent par le plus grand nombre de personnes de toutes générations, la construction de liens et la transmission de savoir-faire, la découverte de métiers – notamment pour les plus jeunes qui ont exprimé leur fierté. Le résultat aurait-il été le même si les élus avaient décidé seuls de l'aménagement de cet espace public ? La plus-value apportée n'est pas mesurable. Nous sommes convaincus de son intérêt en constatant le partage engendré et les compétences offertes, le potentiel exploité et la vitalité créée dans les Jardins du couvent. À l'initiative d'habitants de la commune, nous poursuivons cette dynamique pour enlever le lierre des murs de soutènement dont les joints sont friables et poreux. L'entretien de ces murs est crucial pour la sauvegarde du patrimoine bâti du couvent et de ses jardins. Chacun peut se joindre à ce groupe dans la bonne ambiance, **les samedi 28 octobre et 18 novembre.**

OPPOSITION MUNICIPALE

Notre avis sur certains choix de la Majorité

• MAISON DE SANTÉ

Nous avons décidé de voter CONTRE le protocole d'accord concernant le projet de construction de la maison de santé qui nous a été présenté, **d'un coût de 2 150 000 € TTC** subventionné au minimum à 50 %, **porté par Ardèche Habitat** avec un bail emphytéotique. **Le loyer annuel devant être acquitté par la commune serait de 77 500 € pendant une durée de 55 ans, celle-ci sous-louera les box aux praticiens et prendra en charge les locaux vacants.** Nous sommes totalement FAVORABLES à la réalisation d'une Maison de Santé, le projet a d'ailleurs débuté sous notre mandat avec le Dr Benguigui.

Toutefois nous estimons que ce projet doit être porté directement par la commune, comme nous l'avons fait pour l'école, **réduisant ainsi le coût total des opérations, donc des loyers aux praticiens et ceci sur une durée ne dépassant pas 30 ans.**

• CAMPING DE PIERRAGEAI

Le clap de fin pour Franck Bonnard est arrivé, nous lui souhaitons bon vent. Nous avons été heureux de cette coopération durant notre mandat, et regrettons qu'elle se termine ainsi. **Nous continuons à affirmer que notre choix était plus judicieux pour les comptes de la commune.** D'ailleurs lors du dernier Conseil, **le vote d'un avenant au contrat du nouveau gérant nous le prouve, car la commune commence déjà à dépenser pour le camping** avec la mise à disposition des agents municipaux, achat et plantation d'arbres, achat de 2 tentes type lodge et création d'une aire de camping-car.



DÉCÈS > NAISSANCES > MARIAGES

DU 21 SEPTEMBRE 2022 AU 3 OCTOBRE 2023

>>> DÉCÈS

- Jean Tartaroli, 2 octobre 2022
- Pierre Guibert, 13 octobre 2022
- Marcel Bouvet, 25 octobre 2022
- Yvonne Brouty, veuve Tavenard, 3 novembre 2022
- Fernande Morfin, veuve Bourret, 6 novembre 2022
- Roger Dégot, 9 novembre 2022
- Sylvie Mathey, épouse Robardey, 17 novembre 2022
- Pierre Sozet, 22 novembre 2022
- Michel Berthelot, 23 novembre 2022
- Marie-Thérèse Sis, veuve Rauch, 5 décembre 2022
- Émilienne Fraysse, épouse Beaumont, 7 décembre 2022
- Marguerite Buisson, épouse Gaillard, 21 décembre 2022
- Roger Mourier, 25 décembre 2022
- Monique Coste, veuve Sozet, 6 janvier 2023
- Marie-Joseph du Trémolet de Lacheisserie, 15 janvier 2023
- Lydie Fattacciu, veuve Puverel, 20 janvier 2023
- Yvonne Minodier, veuve Bergeron, 15 janvier 2023
- Marie Floury, veuve Regal, 30 janvier 2023
- Louis Rissoan, 16 février 2023
- Paul Bouchet, 22 février 2023
- Marthe Beau, veuve Batin, 23 février 2023
- Marguerite Osternaud, veuve Chifflet, 2 mars 2023
- Pascal Sorel, 24 mars 2023

- Hélène Chavanon, 1^{er} avril 2023
- Marcel Duclos, 27 mars 2023
- Pierre Thoué, 17 avril 2023
- Nicole Boulanger, 15 mai 2023
- Maria Michel, veuve Yssertial, 4 juin 2023
- Marie-Louise Antressangle, veuve Bert, 12 juin 2023
- Michel Demars, 14 juillet 2023
- Robert Panaye, 4 août 2023
- Simone Comte, veuve Ducoulon, 15 août 2023
- Georgette Nicolas, 21 août 2023
- Juliette Plagnal, veuve Barry, 29 août 2023

>>> NAISSANCES

En dehors de la commune

- Amaya Depriester, 30 octobre 2022
- Milo Chauvin, 31 octobre 2022
- Arthur Reuliaux, 19 février 2023
- Théa Delhomme, 12 juin 2023
- Marc-Menua Tulumdzian, 1^{er} juillet 2023

>>> MARIAGES

- Arthur Manuel et Guillemette Sovignet, 24 septembre 2022
- Antoine Castex et Mylène Baudouin, 31 octobre 2022
- Anthony Pinoteau et Aurélie Betton, 3 juin 2023
- Dominique Battandier et Barbara Foriel, 8 juillet 2023
- Hadrien Bardelli et Noutanne Lachaud, 18 août 2023



Mémo pratique

MAIRIE

Tél : 04 75 06 16 70
Fax : 04 75 06 16 71
mairie@saint-felicien.fr
www.saint-felicien.fr

Ouverture du secrétariat : lundi au vendredi, 10h-12h30

Rendez-vous avec le maire et les adjoints : demande par mail, par téléphone ou en mairie

ARCHE AGGLO

Arche Agglo – site du Pays de Saint-Félicien : 04 75 06 07 27
www.archeagglo.fr

Centre Multimédia + télé-centre
04 75 06 90 82

Maison France services (MFS)
14 place de l'église
lundi 13h15-16h45, mardi 8h30-12h et 13h15-16h45, mercredi 13h30-16h45, jeudi 8h30-12h, vendredi 8h30-12h et 13h15-16h30

Office de tourisme Ardèche Hermitage
Place de l'Hôtel de ville
Tél/Fax : 04 75 06 06 12
www.ardeche-guide.com

– *Juillet-août* : lundi au dimanche matin : 9h30-12h30 et 13h30-18h
– *Avril à juin, et septembre* : mardi au samedi midi : 9h30-12h et 14h-18h
– *Octobre* : mardi au vendredi matin : 9h30-12h et 14h-17h30

DÉPARTEMENT

Députée : Laurence Heydel Grillere
04 81 56 00 09

Conseillère départementale
Laëtitia Bourjat : 1^{er} samedi de chaque mois, 10h-12h, siège de l'antenne de Saint-Félicien d'Arche Agglo, 06 99 23 37 35

PROFESSIONNELS SANTÉ

Docteurs

– Claire Fuselier, Guillaume Claude, Élodie Lagarde Parodi, Thomas Lara : 04 75 06 80 50
– Philippe Girard : 04 75 06 01 33

Soins infirmiers

– Cécile Chamblas, Lise Chapon, Méryl Vabre, Mariette Girard
04 75 06 06 01
– Virginie Fraisse, Claire Vallée
06 06 82 70 31

Pharmacie : 04 75 06 00 23

Kinésithérapeute
Éric Allombert : 06 22 19 95 15

Sages-femmes
– Aurélie Leroy : 06 70 72 09 57
– Émilie Dalbanne : 06 21 57 59 47

Dentiste
Vincent Barboteau : 04 75 06 13 13

Ostéopathe
Céline Fabre : 06 85 15 34 30

Microkinésithérapeute
Julien Klein : 06 67 66 77 95

Médecine chinoise
Patricia Flugi : 06 28 82 71 23

Psychopraticienne
Art-thérapie – EFT clinique – hypnose symbolique
Virginie Petratos : 07 83 01 66 76

Accompagnement éducatif et social (adultes et enfants en situation de handicap)
Carole Delhaume : 06 61 67 43 11

Accompagnement des futures mamans et mamans isolées : Bébé Mère'Veille
Caroline Bonnet : 06 81 59 36 44

Médecine chinoise
Patricia Flugi : 06 28 82 71 23

Taxi-Ambulancier
Junique : 04 75 06 05 71

SSIAD-ASA (soins à domicile)
04 75 30 28 77
ou 04 75 06 12 46

Cabinet vétérinaire des Monts du Vivarais : 04 75 06 03 40

FAMILLES

Crèche La courte échelle
04 75 08 31 28

RPE (Relais Petite enfance)
07 71 91 57 18

MARPA La Vivance : 04 75 06 12 76

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Assistante sociale : M^e Ripert, le jeudi, 1^{er} étage mairie, sur rendez-vous pris au CMS de Tournon au 04 75 07 07 10

ADMR (aide à domicile)
04 75 06 61 30 ou 04 75 06 70 49

Accompagnement des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants

– Kanlarella : 07 55 56 01 30
– Escale Répit : 04 26 78 39 28
06 60 87 74 11

Centre d'informations Droits des femmes et des familles
04 75 67 62 39 ou 04 75 93 31 70

Secours populaire
06 07 34 44 23

MARCHÉS

Vendredi matin
Dimanche matin
producteurs locaux

URGENCES

Pompiers : 18
Gendarmerie : 04 75 06 00 44
Police : 17

Violences faites aux femmes
CIDFF au 04 75 93 31 70

SAMU : 15
Enfance maltraitée : 119

DIVERS

EDF : 0810 333 321
La Poste : 04 75 06 01 57
Maison Paroissiale – Quintenas
04 75 34 40 91

Pompes Funèbres du plateau
– Saint-Félicien : Jean-Luc Reynaud,
04 75 06 04 13
– Étables : Guy Xavier : 04 75 06 87 96
– Colombier-le-Vieux : Gérard Couix, 04 75 06 75 94

Correspondants presse
Hebdo de l'Ardèche
elizabeth.meyrand@orange.fr

Réveil du Vivarais
michel.chatelas@gmail.com

Le Dauphiné Libéré
coussequefrancois31@gmail.com

Le Journal Tain Tournon (JTT)
jttredaction@lejtt.fr